



En 2017
soyez notre partenaire !

Fabrique Territoires Santé est une association loi 1901, qui vise à valoriser et promouvoir l'ensemble des démarches territoriales de santé (dont ASV, CLS, CLSM, et toute autre démarche non labellisée) et mettre en réseau leurs porteurs. Avec la même équipe et dans le même esprit, elle étend et poursuit les missions et les objectifs de la Plateforme nationale de ressources Ateliers santé ville, créée en 2011, au croisement de la santé et de la politique de la ville.

Lieu ressource et espace de mise en réseau, elle s'adresse à l'ensemble des acteurs impliqués dans les démarches territoriales de santé publique, dans un objectif de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé, sur tous les territoires de France, y compris les DOM : professionnels, élus, institutionnels, partenaires nationaux, régionaux, départementaux et locaux, réseaux associatifs, chercheurs, universités...

Pourquoi adhérer ?

L'adhésion est un acte avant tout militant : en manifestant votre soutien à l'objet de l'association, vous marquez ainsi votre attachement aux enjeux des dynamiques territoriales dans les champs de la santé, de la cohésion sociale et du développement social urbain et contribuez à diffuser une démarche de coopération, d'échanges et de partenariat sur ces questions.

Votre adhésion fait la différence !

L'adhésion constitue un geste de soutien au développement de l'association : elle lui donne les moyens d'inscrire son action dans la durée.

Mais approuver le projet de l'association, c'est aussi suivre et soutenir son action...

Etre un partenaire et un relais privilégié de ses animateurs en s'associant aux réflexions et divers travaux, et en contribuant à la remontée d'information !

→ L'adhésion vous permet notamment de participer à l'élaboration collective des orientations de l'association, et si vous le souhaitez de rejoindre le Conseil d'administration.

Enfin, l'adhésion vous permet de bénéficier de l'ensemble des ressources du réseau de l'association, aux niveaux régional et national, et d'être régulièrement informé des activités de l'association et de l'actualité dans ses champs d'intérêt.



BULLETIN D'ADHESION 2017

Nom, Prénom.....

Fonction.....

Structure.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

TelE-mail.....

(Merci de remplir tous les champs demandés afin de pouvoir être destinataire de nos courriers)

Barème des cotisations 2017

Individuels	<input type="checkbox"/> 30€	Organismes publics et entreprises	<input type="checkbox"/> 300€
Associations (Budget annuel)		Collectivités territoriales (Nombre d'habitants)	
• moins de 76.000€	<input type="checkbox"/> 50€	• moins de 20.000 hab.	<input type="checkbox"/> 100€
• de 76.000€ à 150.000€	<input type="checkbox"/> 100€	• de 20.000 à 100.000 hab.	<input type="checkbox"/> 200€
• de 150.000€ à 500.000€	<input type="checkbox"/> 150€	• de 100.000 à 500.000 hab.	<input type="checkbox"/> 500€
• plus de 500.000€	<input type="checkbox"/> 200€	• plus de 500.000 hab.	<input type="checkbox"/> 750€

Versement réalisé par :

- chèque (à l'ordre de la Plateforme nationale ASV-Fabrique Territoires Santé)
 virement (Moncreditcooperatif.coop / banque : 42559 / guichet : 00069 / cpte : 41020036557 / clé : 88)

Fait à le

Cachet et signature

NB : la signature du bulletin d'adhésion vaut acceptation des statuts et du règlement intérieur de l'association (disponibles sur demande ou sur le site internet)

Fabrique Territoires Santé

2-4, Place Rutebeuf, 75012 PARIS

tél : 06 99 67 55 56 - E-mail : contact@plateforme-asv.org - www.plateforme-asv.org